

Beat von Burg, Yvan Rielle

La cohésion a été renforcée

Deuxième assemblée des délégués de «Médecins de famille Suisse»



La jeune association professionnelle «Médecins de famille Suisse» consolide ses fondations. Lors de la deuxième assemblée des délégués à Berne, le Comité a annoncé que le «processus de team building» avait abouti à des résultats réjouissants: l'origine des membres, à savoir SSMG, SSMI ou SSP, a cédé le devant la scène à l'étroite collaboration au profit des objectifs communs.

Le 4 novembre 2010 s'est tenue à Berne la deuxième assemblée des délégués de «Médecins de famille Suisse». Quarante-quatre délégués de toute la Suisse ont confirmé les membres du Comité dans leur fonction et ont approuvé la stratégie de ce dernier dans tous les points essentiels. PrimaryCare était également un thème majeur. Le Comité a insisté sur l'importance de la revue pour les médecins de famille suisses: les sondages auraient révélé d'excellents résultats pour PrimaryCare (cf. p. 381–384). Il a néanmoins rajouté que l'objectif de parution bimensuelle pouvait uniquement être atteint avec des moyens financiers supplémentaires de 120 000 francs suisses, ce qui représenterait 20 francs par membre. Les délégués ont approuvé ce supplément pour PrimaryCare, afin que cette source d'informations essentielle pour les médecins de famille puisse paraître plus souvent.

L'engagement requière des moyens financiers

Afin que «Médecins de famille Suisse» dispose de plus de moyens pour pouvoir mener à bien ses prochaines missions – entre autre l'initiative «Oui à la médecine de famille», les délégués ont également approuvé une augmentation de la cotisation des membres à 300 CHF et une cotisation spéciale unique de 50 CHF au profit de l'initiative. Le Comité a reconnu qu'une augmentation de la cotisation des membres après une si courte durée n'était pas sans être problématique mais il a ajouté que la concrétisation des nombreuses missions de l'association professionnelle imposait des moyens financiers conséquents (cf. p. 360).

Election du comité

Le Comité avait été désigné par l'assemblée constitutive à l'automne 2009, sous réserve de confirmation par l'assemblée des délégués en novembre 2010. Cette élection de confirmation des huit membres composant le Comité s'est déroulée sans opposition. Le docteur Brigitte Zirbs Savigny, spécialiste en médecine interne à Genève, a par ailleurs été élue comme nouveau membre du Comité, en remplacement de Ettore Battaglia, démissionnaire. Le règlement intérieur a également été adopté sous sa forme définitive.

Projet de loi Managed Care

Le conseiller national Ignazio Cassis a informé les délégués de l'état actuel du débat concernant le *managed care* au parlement. Dans la foulée, les délégués ont clairement soutenu la ligne de conduite stratégique du Comité par rapport au *managed care*: le Comité continuera à s'engager en faveur du projet de loi *Managed Care* et à défendre énergiquement les intérêts des médecins de famille lors des négociations au parlement.



Figure 1

Les délégués de toute la Suisse ont confirmé les membres du Comité de «Médecins de famille Suisse» dans leur fonction et ont approuvé la stratégie de ce dernier dans tous les points essentiels.

L'initiative «Oui à la médecine de famille» au centre de l'attention

Les délégués se sont aussi exprimés en faveur de l'initiative populaire «Pour la transparence de l'assurance-maladie», qui aspire à une séparation entre assurance de base et assurance complémentaire, car il s'agit d'une initiative majeure. Néanmoins, il a été décidé qu'il n'y aurait ni soutien actif ni engagement de ressources pour l'instant. Cette réticence s'explique notamment par le fait que «Médecins de famille Suisse» a une initiative propre en cours et que le soutien actif de deux initiatives en même temps pourrait semer la confusion chez les patients et l'électorat. Il a cependant été souligné que les médecins de famille individuels étaient naturellement libres de s'engager en faveur de cette initiative.

L'assemblée des délégués a également fait preuve de retenue concernant la question de savoir si «Médecins de famille Suisse» devait soutenir le moratoire sur l'introduction des DRG (système des forfaits par cas). Une grande majorité des délégués a suivi la proposition du Comité et a rejeté un soutien direct. Cependant, le Comité devra continuer à défendre les intérêts de la médecine de famille lors de l'introduction des DRG et observer l'évolution ultérieure.

Rôle de l'assemblée des délégués

Cette deuxième assemblée des délégués visait également à mieux préciser le rôle de l'assemblée des délégués au sein de la jeune association professionnelle: Comment les délégués peuvent-ils le plus précieusement possible être impliqués dans le processus de décision? Quelle charge de temps est considérée comme faisable et pertinente? Après une discussion prolongée, il a été convenu d'organiser au moins deux assemblées des délégués par an, dont l'une sous forme de retraite. Les prochains rendez-vous auront lieu vendredi/samedi 20/21 mai 2011 et probablement jeudi 24 novembre 2011.

Correspondance:

Beat von Burg, Kommunikationsbeauftragter «Hausärzte Schweiz»
Effingerstrasse 54, Postfach 6052, 3001 Bern
beat.vonburg@v-b.ch